



Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023
(PPA)

Prise de position 2021 de la Commission de la statistique fédérale

Neuchâtel, 2022

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	SUP-Administration@bfs.admin.ch
Rédaction:	Commission de la statistique fédérale
Contenu:	Commission de la statistique fédérale
Domaine:	00 Bases statistiques des généralités
Langue du texte original:	Français
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS

Concept de mise en page:	Section DIAM
Téléchargement:	www.statistique.ch
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

Table des matières

1	Introduction	3
2	Exécution du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023	3
3	Appréciation générale	3
4	Réalisation des objectifs	3
5	Conclusions	4

1 Introduction

La Commission de la statistique fédérale a pris connaissance du rapport sur la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023. Elle l'a discuté lors de sa séance du 03.05.2022. La Commission a constaté en particulier l'importance qu'il y a à disposer de données fiables dans les situations de crise. Les points ci-après méritent selon elle d'être soulignés.

2 Exécution du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023

La Commission de la statistique fédérale prend acte du rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023 (PPA). Elle partage l'avis de l'Office fédéral de la statistique (OFS) selon lequel la production statistique générale et la réalisation des objectifs et des mesures consignés dans le PPA avancent, dans leur ensemble, comme prévu. Les rapports de l'OFS et des autres producteurs de statistiques de la Confédération réunis dans le cadre de Fedestat montrent que les objectifs sont en général atteints et que les statistiques programmées ont bien été produites et publiées.

3 Appréciation générale

La Commission confirme, après un examen approfondi, les principales conclusions du rapport sur la mise en œuvre du PPA et considère qu'il n'y a pas lieu de changer à court terme la production statistique ou les priorités fixées dans le PPA. Les orientations stratégiques et thématiques actuelles correspondent à ce qui est attendu de la statistique publique. L'option qui a été prise d'exploiter le progrès technologique – dans l'utilisation de nouvelles méthodes statistiques tournées vers l'intelligence artificielle par exemple – pour améliorer la qualité de la production statistique s'avère bonne, et doit par conséquent être poursuivie. Cependant, la prise en charge de nouvelles tâches par l'OFS au cours des dernières années, sans moyens supplémentaires adéquats, a plusieurs conséquences dont il faut tenir compte. D'une part, l'OFS a commencé à examiner ses propres prestations et processus et a introduit ou déjà mis en œuvre de nombreuses mesures d'efficacité. D'autre part, le manque de moyens entraîne une pression pour moderniser rapidement la production statistique, pour utiliser de manière conséquente les sources de données existantes et les nouvelles méthodes d'évaluation ceci afin d'obtenir le plus rapidement possible des effets de synergie. Ces deux processus sont positifs, mais ils ont aussi des limites étroites. Les besoins financiers supplémentaires devront être couverts soit par

une réduction de prestations, soit – ce qui serait préférable compte tenu de la pertinence de la production statistique, mais aussi des nouvelles prestations en cours de développement – par des moyens supplémentaires. Le Conseil fédéral a déjà pris des mesures dans ce sens avec le crédit supplémentaire pour 2023, mais d'autres mesures – dont une réflexion sur un éventuel abandon de certaines prestations – sont nécessaires pour les années suivantes.

De plus, les leçons tirées de la pandémie ont montré la nécessité de diffuser rapidement des données complètes et de qualité, permettant ainsi aux pouvoirs publics de prendre des décisions objectives et rationnelles. Ces efforts doivent être poursuivis dans le cadre d'une intensification de la collaboration (y c. technique) entre les différents producteurs de statistique.

4 Réalisation des objectifs

Pour évaluer les activités de l'OFS, la Commission s'est référée en particulier aux objectifs stratégiques inscrits dans le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2020 – 2023.

Le premier objectif important pour la législature en cours concerne l'utilisation multiple des données: ce projet complexe a avancé au cours de l'année écoulée conformément à ce qui était planifié. Par contre, elle constate que l'utilisation multiple des données dans tout le système statistique sera réalisée au-delà de la durée de ce PPA et que les ressources financières ne sont pour l'instant pas disponibles.

Pour le deuxième objectif stratégique – satisfaire les utilisateurs et les utilisatrices –, la Commission constate également que les producteurs de statistiques remplissent leur mission: de nombreux projets dans le cadre de l'ajustement de l'offre d'information et de prestations statistiques se sont développés. Les quelques exemples ci-après montrent le dynamisme et la diversité des projets, par exemple: l'actualisation des données géothermiques mise à disposition du public par Swisstopo, OFSP et son étude sur la santé intégrant un biomonitoring et le monitoring de l'application SwissCovid avec le suivi de la mortalité (projet conjoint de l'OFS et de l'OFSP). De plus, la réponse au Po. Badran concernant la publication de données de l'administration pour une utilisation libre, favorisera la diffusion des données statistiques à large échelle.

Le troisième objectif stratégique – des processus de production souples et des compétences adéquates – a, du point de vue de la Commission, reçu une impulsion décisive avec le développement du Centre de compétences en science des données (DSCC). La mise en place d'un réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) au sein de l'administration fédérale complète la capacité d'innovation du système statistique suisse.

Le quatrième objectif stratégique – développement des partenariats internes et externes et création de conditions cadres appropriées – a également été atteint de manière très satisfaisante. En effet, Le Forum mondial des Nations unies sur les données 2021 (UNWDF) a été organisé conjointement par la Division statistique

des Nations unies, l'OFS et le DFAE. Son organisation a été un succès, il a permis de renforcer le positionnement de la Suisse au niveau international sur les questions de la mise en valeur de la statistique publique et des données.

5 Conclusions

– Le principe du «once only» permettant de soulager les entreprises et les ménages en ne communiquant leurs données qu'une fois aux autorités, – la mise à disposition des données de références des entreprises sur la plateforme d'interopérabilité assurant ainsi un échange efficace des données entre les autorités, les entreprises et les citoyens, – l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le traitement des données statistiques, sont autant d'exemples illustrant le développement de la statistique ainsi que l'élargissement du rôle des producteurs de statistique. De ce fait, la Commission considère que la statistique publique se déve-

loppe dans la bonne voie puisqu'elle s'emploie à moderniser, simplifier, optimiser le traitement et l'échange des données statistiques pour tous les utilisateurs de statistiques suisses.

Finalement, elle reconnaît que sans ressources financières adéquates, le développement de la production statistique se trouvera freiné. Dans ce contexte, la Commission prend note du fait que les investissements consentis dans le développement de la statistique impactent positivement de nombreux acteurs. Les entreprises, par exemple, sont déchargées de certaines tâches administratives lors des relevés statistiques. À l'inverse, si des économies devaient être faites dans les projets de développement de la statistique, cela aurait des conséquences non souhaitables en terme de coûts induits pour toutes les parties prenantes. Pour permettre à la Commission d'analyser la situation et ainsi d'exprimer son avis sur le développement futur de la statistique suisse, elle demande à l'OFS, lors de la prochaine évaluation du PPA, de présenter de manière détaillée la priorisation des prestations en relation avec l'enveloppe budgétaire disponible et de décrire les mesures prises pour améliorer l'efficacité des prestations.